

# **Équipe de direction de la préfiguration du CEREMA**

## **Éléments de compte-rendu de la réunion du 17 avril 2012**

*Présents : Gérard Cadré, Stéphane Coudert, Jean-François Gauche, Jean-Louis Hélar, Michel Labrousse, Bernard Larroutou, Éric Le Guern, Jean-Yves Le Ven, Bruno Lhuissier, Emmanuel Neuville, Richard Pasquet.*

### **1. Constitution de l'équipe-projet de la préfiguration**

B. Larroutou a constitué la petite équipe qui aura la charge, auprès de lui, de suivre l'ensemble des chantiers de la préfiguration, sans préjudice de l'association étroite des 11 directeurs de service au pilotage du projet. Cette équipe-projet comprend quatre personnes choisies au sein du "périmètre CEREMA" (avec, dans chaque cas, l'accord du directeur concerné) :

- Florence Hilaire (directrice adjointe du CETE Méditerranée),
- Anne-Marie Le-Pense (chargée de communication au CETE Est),
- Nathalie Rolland (consultante-experte au CETE Ouest),
- Benoît Walckenaer (directeur adjoint du CERTU).

Chacun d'eux participe à l'équipe-projet pour 40% ou 50% de son temps.

### **2. Informations sur l'agenda de B. Larroutou**

Le préfigurateur partage avec l'équipe de direction de la préfiguration certaines informations sur les rendez-vous et réunions de la période récente ou des prochaines semaines. Notamment :

- B. Larroutou a terminé ses rencontres avec tous les directeurs généraux du ministère (en incluant le délégué interministériel à la sécurité routière).
- B. Larroutou a rencontré H. Jacquot-Guimbal, directrice générale de l'IFSTTAR, pour un premier échange sur les futures relations entre IFSTTAR et CEREMA. Ils sont convenus de s'inviter mutuellement à participer à une réunion d'équipe de direction au début de l'été, et de lancer ensuite un travail commun pour bâtir dès 2012 une vision partagée du partenariat entre les deux établissements. Dans l'attente, l'IFSTTAR et les 11 services poursuivront leurs coopérations, en relation avec le nouveau CITAR (Comité inter-organismes transport-aménagement-réseaux) pour ce qui concerne les collaborations entre les CETE et l'IFSTTAR.

Le préfigurateur précise qu'il est désormais installé dans les locaux occupés par la direction du CETE Ile-de-France (rue Miollis, dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris). Il conserve un bureau de passage à La Défense, à proximité immédiate de la DRI.

Il porte aussi à la connaissance de l'équipe de direction de la préfiguration l'ordre du jour de la première réunion du "comité de pilotage de la préfiguration", le 18 avril. Co-présidé par D. Dron et J.-F. Monteils, ce comité de pilotage inclut l'ensemble des directeurs généraux du ministère et plusieurs représentants des directeurs de services déconcentrés. B. Larroutou présentera au comité de pilotage le 18 avril le projet de structuration des chantiers de création du nouvel établissement public, avant présentation au comité de suivi du protocole le 9 mai.

Par ailleurs, B. Larroutou et L. Tapadinhas rencontreront prochainement Y. Krattinger, président de la commission "aménagement du territoire et technologies de l'information et de la communication" de l'Association des départements de France.

### **3. Partenariats du CEREMA**

L'équipe de direction de la préfiguration réalise une première esquisse de l'inventaire des très nombreux partenaires du futur établissement public : établissements publics ou services de l'Etat liés ou non au MEDDTL, collectivités et associations liées aux collectivités locales, entreprises et associations professionnelles, autres associations, sociétés savantes, etc.

Un des objectifs de cette discussion est de choisir les partenaires avec lesquels l'équipe de direction de la préfiguration se donnera l'objectif de commencer dès 2012 à bâtir une vision commune du partenariat (comme c'est mentionné ci-dessus pour l'IFSTTAR), ce travail ayant vocation à être étendu aux autres partenaires du nouvel établissement en 2013. Cette discussion sera poursuivie dans les prochaines semaines.

#### **4. Choix de l'outil de gestion comptable du CEREMA**

Le nouvel établissement doit impérativement être en capacité début janvier 2013 de réaliser des recettes et des dépenses (notamment, pour régler les factures de ses fournisseurs et pour rembourser les frais de mission de ses personnels<sup>1</sup>), et de tenir et valider ses comptes. Il s'agit donc d'un chantier essentiel. Le calendrier est excessivement tendu, et B. Larroutou a alerté les responsables du ministère sur la situation critique de ce chantier.

Un groupe de travail a été mis en place fin mars pour préparer le choix de l'outil de gestion comptable du futur établissement public. Animé par S. Coudert, ce groupe de travail comprend plusieurs personnes du "périmètre CEREMA", ainsi que des personnes de la DRI, une personne du CPII et une personne du Bureau de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui suit la mise en place des Agences comptables des établissements publics. À la demande de B. Larroutou, le groupe de travail a examiné de façon très détaillée s'il est possible d'assurer la comptabilité du CEREMA en 2013 avec les outils existants (Compta-1000 utilisé dans sept CETE et d'autres outils utilisés dans les quatre autres services) ou s'il est préférable de s'orienter avec l'achat d'un nouvel outil comptable, à mettre en place d'ici au 1er janvier 2013. Il conclura cette analyse détaillée lors de sa réunion du 18 avril.

L'équipe de direction de la préfiguration prend connaissance et discute des analyses du groupe de travail. Le choix entre les deux branches de l'alternative présentée ci-dessus est à faire dans les tout prochains jours.

#### **5. Préparation de divers chantiers de la préfiguration**

L'équipe de direction de la préfiguration discute divers éléments concernant plusieurs chantiers à mener en 2012. En particulier :

- Elle examine la version courante du calendrier prévisionnel de préparation du décret statutaire du futur établissement public, en vue notamment de pouvoir programmer les réunions nécessaires des comités techniques des 11 services.
- Elle revient aussi sur la communication interne à mettre en place dans chaque service, avec les cadres, les agents et les organisations syndicales, et sur la communication à prévoir au niveau de l'ensemble du périmètre du CEREMA.
- Elle discute du processus et du calendrier de pré-positionnement des agents pour la mise en place de l'établissement au 1er janvier 2013.
- Elle prend connaissance de la liste des sites qui ont été évoqués, à la connaissance de B. Larroutou, pour la localisation du siège du CEREMA : Lille, Marne-la-Vallée, Lyon-Bron et Rouen. L'équipe de direction de la préfiguration travaille sur les critères d'analyse à utiliser pour mener une étude comparative entre tout ou partie de ces sites, selon les demandes que pourrait exprimer le comité de pilotage le 18 avril.
- Elle examine en détail le processus envisagé pour installer l'agence comptable du CEREMA, avec l'objectif de mettre en place en septembre une "préfiguration de l'équipe de l'agence comptable" sous la direction du futur agent comptable de l'établissement.

---

<sup>1</sup> La paye des personnels du CEREMA n'est pas concernée par ce chantier. Pour sécuriser la paye des agents, le choix a été fait qu'elle restera assurée en 2013 par le ministère, dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Le transfert au CEREMA de la paye aura lieu au 1er janvier 2014 ou 2015.